

Septembre 1998

Numéro: 53

Le Trésor des Kirouac

Revue des descendants de Maurice-Louis Alexandre Le Bris de Kerouach



Photo prise lors du rassemblement de
l'Association des familles Kirouac
qui a eu lieu les 15 et 16 août 1998,
à Sainte-Justine.

Kérouac ✦ Kéroack ✦ Kirouac ✦ Kyrrouac ✦ Kérouack ✦ Kirouack

Sommaire

Mot du président

- 3 -

Appel à la mémoire de tous

- 4 -

Conrad Kirouac, le "cousin" à la rose

- 5 -

Conflit chez les Caroach dès
la première génération

- 6 à 8 -

Du nouveau sur notre Ancêtre

- 9 à 12 -

En provenance du secrétariat

- 13 à 15 -

Bilan financier

- 16 -

Photos de la fête

- 17 à 24 -

Nos plus sincères remerciements

- 25 -

Discours de M. George-

Octave Langlois

- 26 à 30 -

Mot-Mystère

- 31 à 32 -

Kerouac Biographer Guards Estate

- 33 -

Corte Madera Writer Fights
to keep Kerouac Papers Public

- 34 à 35 -

Un orphelin de sa langue
maternelle

- 36 à 37 -

Avis de décès

- 38 -

Conseil d'administration

1998 - 1999

- 39 -

LE TRÉSOR DES KIROUAC

Septembre 1998 No:53

Le trésor des Kirouac, bulletin de liaison
de l'Association des familles Kirouac est
distribué à tous ses membres.

Collaboration

Jacques Kirouac
François Kirouac
Clément Kirouac
René Kirouac

Dactylographie

François Kirouac
Clément Kirouac
Véronique Bergeron

Graphistes

Jean-François Landry
Raymond Bergeron

Traduction

Patricia Murphy-Kelley

Conception

Marie Kirouac
1135, Gustave-Langelier
Cap-Rouge, Québec
G1Y 2J6



LE MOT DU PRÉSIDENT

Après un report d'un mois, notre rassemblement annuel, prévu initialement en juillet, s'est tenu les 15 et 16 août dernier à Sainte-Justine-de Langevin où nous avons commémoré la mémoire de l'un des nôtres, **l'Abbé Jules-Adrien Kirouac**, curé de cette paroisse durant 26 ans (1910-1936). Tous les participants à cette fête sont revenus de là avec le sentiment d'avoir revécu les années intenses de la vie de notre « cousin », vénéré dans cette petite communauté. C'est sans doute ce retour dans le passé qui a beaucoup plu aux participants à en juger par les témoignages entendus. Le retour à une « thématique » explique peut-être aussi la réussite de cette rencontre. Finalement, un autre élément positif se dégagea de cette fête lors de l'Assemblée générale : nous, les membres du Conseil d'administration, avons ressenti comme rarement, *l'appui et la confiance de l'Assemblée générale*. Quel réconfort ! Pour terminer ce long Mot du Président, en votre nom, et au nom du Conseil d'Administration, **je veux remercier les trois membres de l'équipe de Québec dirigée par notre « infatigable » Marie, assistée de François et de Jacques**. Cette « troïka » de Québec a travaillé très fort pour que cette rencontre soit un succès et elle a réussi. **BRAVO!**



A WORD FROM THE PRESIDENT

After a one-month postponement, our annual gathering, which was initially scheduled for July, was held August 15 and 16 at *Sainte-Justine-de-Langevin* where the memory of the **Rev. Jules-Adrien Kirouac**, who had been the pastor of this parish for a period of 26 years (1910-1936), was celebrated. All who participated to the festivities in this small community left with the feeling of having played a part in the life of our venerated cousin. Judging from comments received, *undoubtedly this trip into the past has pleased everyone*.

Another positive element came about. We, the members of the Board of Directors, received the rare feeling of *support and confidence from the general assembly*. It was an absolute comforting sensation.

To terminate, on your behalf and that of the Board of Directors, I wish to take this opportunity **to thank the three members from our Quebec team, directed by our indefatigable Marie, who was assisted by François and Jacques**. This threesome from Quebec has worked extremely hard so that the reunion would be a success, and they have succeeded. **BRAVO!**



“S C O O P”

Le numéro de décembre du « Trésor des Kirouac » vous réservera une surprise que vous ne manquerez pas d'apprécier. Comme vous le savez, nos recherches sur notre Ancêtre au Québec avancent lentement mais sûrement. Après les découvertes récentes de plusieurs actes paroissiaux et notariaux et même de quelques signatures originales de Maurice-Louis Le Bris de K/voach, dernièrement **François a fait la découverte d'un document inédit et majeur aux Archives Nationales de Québec**. De quoi s'agit-il donc? Pour le savoir, ne manquez pas de lire le numéro de décembre. **C.K.**

SCOOP

The December issue of the Trésor will have a surprise that you will surely appreciate. As you are aware, researches on our Ancestor in Quebec have progressed slowly, but surely. Though recent discoveries of many acts from parishes and notaries and even a few original signatures of Maurice-Louis Le Bris de K/voach have been found, **François has recently discovered an original and major document at the Quebec National Archives.** What does it involve? Well, to know its contents, you will have to read our December issue of the Trésor. **C.K.**

APPEL À LA MÉMOIRE DE TOUS

Dans le dernier numéro du "Trésor des Kirouac", Juin 1998, je lançais un appel concernant nos recherches sur les prénoms de deux des trois fils de notre Ancêtre, soient l'aîné et le cadet. Depuis lors, peu de choses nouvelles sont venues s'ajouter à ce que nos recherches avaient donné jusqu'à maintenant. *Tout d'abord, dans le cas de l'aîné, "Louis" et tout comme nous le savions déjà, aucun acte officiel n'indique qu'il ait été surnommé "Gabriel".* Pour ce qui est du cadet, "Alexandre" dit "Simon", on a noté dans les actes paroissiaux que ses enfants le prénommaient exclusivement "Alexandre", sauf dans un cas. *Depuis lors, nous avons découvert dans deux Actes notariaux qu'Alexandre portait de fait le surnom de "Simon".* Dans son contrat de mariage (07 11 1758), il est prénommé "Alexandre-Simon". Il en est également de même dans l'acte d'achat de la terre de son fils (08 08 1791). Finalement, nous venons d'être confrontés à une autre difficulté. Dans un acte de donation de terre par Louise Bernier à son Fils "Louis" (11 04 1756,) que vous pourrez lire dans ce numéro, le **Notaire Noël Dupont désigne Louis comme le "Fils dernier" de Louise.** Ce fait nouveau indique bien que nos recherches sont loin d'être terminées. À suivre.

ERRATUM: "Trésor des Kirouac", juin 1998 No 52, page 11, parag.1, ligne 5 : lire 1735 au lieu de 1734.

Recherches: Clément Kirouac, Mai 1998.

A CALL FOR MEMORY

In the last issue of the *Trésor des Kirouac*, I launched an appeal regarding our research on the given names of two of the three sons of our Ancestor, the eldest and the youngest. To-date we have no additional information to report. In the case of the eldest, *Louis*, no official document has been found to indicate that he was also called *Gabriel*. As to the youngest, *Alexandre dit Simon*, we have noted that in parish documents his children called him Alexandre, except in one case. *Since then, we have discovered two notarized documents that Alexandre went by the name of Simon in his marriage contract of 07-11-1758, whereby he is called Alexandre-Simon, and also when purchasing a farm from his son on 08-08-1791.* Finally, a few weeks ago, we have been confronted with a new problem: in another act 11-04-1756, included in this issue, you will read a 'donation' of a land to her son "Louis", **in which act Notary Noël Dupont designated Louis as the "last Son" of Louise Bernier.** Don't miss further researches.

Researches: Clément Kirouac, Mai 1998

Note: In the *Trésor des Kirouac* issue of June 1998, No. 52, paragraph 1, line 5 should read 1735 instead of 1734.

CONRAD KIROUAC, LE « COUSIN » À LA ROSE ».

M'inspirant du titre de l'opéra de Richard Strauss, « *Le Chevalier à la rose* », j'ai pensé accoler ce titre à notre illustre « Cousin ». Le 29 mai dernier, sur invitation d'Agriculture Canada, j'avais l'honneur de représenter l'Association des Familles Kirouac au lancement d'un nouveau type de rosier élaboré grâce aux recherches du Ministère de l'Agriculture du Canada. Plusieurs invités de marque étaient présents à ce lancement, dont Monsieur le Maire Pierre Bourque de Montréal, disciple du Frère Marie-Victorin à l'époque, et par la suite Directeur du Jardin botanique. Voici donc une brève description de ce rosier bien spécial

Lancé en mai 1998 au Jardin botanique de Montréal, '**AC Marie-Victorin**' est un rosier grimpant de petite taille (hauteur : 1,50 m; largeur : 1,25 m). Il fleurit continuellement de Juin à la fin de septembre. Il est résistant au mildiou et tolérant à la tache noire. Ses fleurs sont rassemblées en corymbe de 1 à 6 fleurs; chacune a un diamètre moyen de 9 cm et compte environ 38 pétales. Les boutons floraux de couleur rose et pêche peuvent être utilisés en boutonnière. Les fleurs de couleur pêche au début de la floraison tournent au rose pâle à la maturité. Les fruits d'un bel orange brillant à l'automne restent sur le plan durant tout l'hiver. Le feuillage est vert foncé luisant en été pour devenir jaune et rouge à l'automne.

CONRAD KIROUAC, THE "COUSIN" WITH THE ROSE. Having been inspired by the opera of Richard Strauss, "*The Knight with the Rose*", I thought that it was appropriate to bestow this title upon our renown « cousin ». On May 29, at the invitation of Agriculture Canada, I had the honor of representing the Association of Kirouac Families in the launching of a newly developed rosebush - this is due to the gratitude and research of the Minister of Agriculture of Canada. Many renown guests were present, one of which was the Mayor of Montreal, Pierre Bourque, who was a disciple of Frère Marie-Victorin and later Director of the Botanical Garden of Montreal.



Monsieur Gilles Vincent, Dir. du Jardin botanique, Clément Kirouac et le Frère Maurice Lapointe, Prov. des Fr. des É.C.

A brief description of this elaborate rosebush is as follows.

Launched in May 1998 at the Montreal Botanical Garden, '**AC Marie-Victorin**' is a small climbing rose 1.5 m high and 1.25 m wide. It flowers continuously from June to the end of September and is resistant to mildew and black spot. Its corymbs are made up to 6 flowers, each one average 9 cm in diameter with about 38 petals. The pink and peach buds can be used as boutonnieres. The flowers are peach when they first bloom and turn pale pink at maturity. The bright orange fruits in fall remain on the bush over the winter. The leaves, are, dark shiny green in summer, turn yellow and red in the fall.

Clément Kirouac, le 29 mai 1998.

CONFLIT CHEZ LES 'CAROACH' DÈS LA PREMIÈRE GÉNÉRATION

Le 11 04 1756, Louise Bernier, veuve d'Alexandre Caroach fit donation d'une terre à son fils Louis, environ neuf mois avant le mariage de ce dernier (10 01 1757). Dix ans plus tard, soit le 09 06 1766, Louise Bernier révoqua cet acte de donation à son fils Louis. Je vous épargne la lecture du texte manuscrit qui est presque illisible. Note : les lignes pointillées indiquent les changements de pages.

Par nous Noël Dupont, notaire royal de la coste du sud, immatriculé en la prévosté de Québec résident en la seigneurie de bonsecour soussigné et témoins cy-bas nommés, fut présente dame louise bernier, veuve de feu sr alexandre de caroach, demeurante en seigneurie de vincelotte, laquel se voyant hor d'état de pouvoir par elle-mesme faire valoir son bien et considerant les bon services quel a recue de son fils louis caroach depuis un longtemps, en cette consideration la dite dame louise bernier veuve que dit est, a de son bon grée franche et libre volonté a par ces presentes **fait donation pure et simple et irrevocable faite entre vif** et en la meilleur forme et maniere que donation puisse valoir et avoir lieu sans esperance de pouvoir **n'y vouloir jamais la revoquer ny annuler en quelque facon et maniere** que ce puisse estre au **sr louis caroach son fils dernier** demeurant aussy en la dite seigneurie de vincelotte ci a present et acceptant acquereur et retenant pour luy ses hoirs et ayans causes a l'avenir scavoir un arpent de terre de frond sur une demie lieux de profondeur scyse et cytue au second rang de la seigneurie de bonsecour et en outre un autre arpent de terre au frond sur une demie lieu de profondeur joignant larpent cy donné et ce dernier arpent en usufruit la vie durant de la dite donnatrice seulement, le tout ainsy quil se poursuit et comporte et etend de toute part et de fond en comble sans aucunes choses exepter ny reserver par la dite donnatrice, cette donation aisy faite

par la dite donnatrice a la charge par le dit donnatrice d'avoir soin de la dite donnatrice sa mere tant en sante quen maladye et de la nourire et entretenir jusqu'au jour de son décès et après et après son décès de la faire inhumer suipvant sa condition et de luy faire dire

cinquante messes basse dans l'an et jour de son décès et sy par incompatibilité d'humeur la dite donnatrice de s'accorde pas avec le dit donnatrice, le dit donnatrice sera tenu de bailler a la dite donnatrice sa mere une pension vyagere tous les ans qui consiste **scavoir douse minots de bleds bon et loyal un cochon gras a choisir sur ceux que le dit donnatrice tuera tous les automnes pour sa provision, d'une corde bois mellee six pots de franche eau de vy, une mere vache** qui ne moura point pour la dite donnatrice, la dite pension cy dessus mentionnée le dit donnatrice sera obliger de bailler tous les automnes la vie durant de la dite donnatrice seulement pour du tout cy dessus donné pour et disposer par le dit donnatrice comme de son propre bien vray et loyal acquets a commencer la jouissance du jour et date des presentes et après le décès de la dite donnatrice le dit arpent de terre cy donné en usufruit audit donnatrice, **retournera a son dit frere en propre, attendu quil ne sont que deux frere**, le dit donnatrice prendra son arpent qui luy a été donné en propre joignant pierre bossé la dite donnatrice a en outre transporté audit donnatrice tous et tels autres droits de propriété

fonds et tresfonds non raison action saisinne possession et autres droits généralement quelconques quel a et peut avoir demander et prétendre en et sur les dits deux arpens de terre cy donnée dont elle est par ces dites presentes desaisie denué demis et devestu pour et au profit dudit donnatrice voulant qu'il en soit et demeure saisie vestit et reçu en bonne suffisante possession et saisinne paret ainsy qu'il appartiendra en vertu de la présente donation et pour en faire insinuer ces presentes su siège de la prévosté de québec et partant ...de besoin sera dans les quatre mois de l'ordonnance

les dites parties ont fait et constitué leur procureur général et spécial le porteur des présentes auxquels elle donne tout pouvoir de ce faire et d'en recquerir actes car ainsy acte expressement convenus et accordée entre les parties promettant et obligeant et renonceant et fait et passé en l'étude dudit notaire *après midy ce onsième avril mil sept cent cinquante Six* en présence du

sr attranase cloutier et du sr jean berteau témoins demeurant en la seigneurie de bonsecour desquels a signé le sr jean berteau témoins avec nous dit notaire et les autres déclaré ne scavoir signer de ce enquis suyvant l'ordonnace après lecture faite, un mot rayé nulle.

Bertault **Noël Dupont Nr'**

Le 09 06 1766. *Devant le Notaire Noël Dupont, Louise Bernier fait **Acte de révocation** de la donation de la terre à son Fils Louis.*

Par devant nous dupont notaire royal en la coste du sud immatriculé en la cour du conseil militaire de quebec y résident en la seigneurie de bonsecour soussigné et témoins cy bas nommés est comparu dame marie louise bernier veuve du sr alexandre caroach demeurante en le seigneurie vincelotte laquelle a déclaré **qu'elle a revoqué et revoque par les présentes la donation par elle faite**

au sr louis caroach son fils selon qu'elle appert par la ditte donation passée par devant nous dit notaire en datte du *onsième avril mil sept cent cinquante six* parce que la ditte dame marie louise bernier ne veut et n'entend que la ditte donation ait aucun effet mais quelle soit et demeure nulle et que tel est son vouloir et intention d'ainsy

le faire pour **certaines causes a ce l'émouvant** dont elle a requis acte a nous dit notaire et lui ay le present du **consentement dudit sr louis caroach son fils** pour luy servir et valoir en temps et lieu ci que de raison de fut ainsy et passé audit bonsecour étude de nous dit notaire *après midy ce neuvième juin mil sept cent soixante six* en presence du sr charles tabé demeurant en la seigneurie du port joly et du sr adrien menard demeurant en la seigneurie de bonsecour témoins desquels a signé ledit sr adrien menard un des témoins avec nous dit notaire ont les autres déclaré ne scavoir signer de ce enquis suyvant l'ordonnance après lecture faite.

Adrien menard
Noel Dupont Nr'

Commentaires. Nous sommes ici en face d'un document captivant concernant la Veuve de notre Ancêtre, Louise Bernier et **Louis Caroach, son « Fils dernier »** comme le désigne le Notaire Dupont. Comme je l'indiquais dans le texte précédent, sur les prénoms des deux fils, cette désignation de Louis comme « **fils dernier** » vient jeter encore plus de confusion sur les prénoms des fils de l'Ancêtre. Serait-ce, d'une certaine façon, l'explication de cette tradition selon laquelle le premier-né, baptisé « **Simon-Alexandre** », s'appela « **Louis** » par la suite? La question est ouverte et demandera encore des recherches. *De plus, le notaire indique bien qu'ils ne sont que « deux frères ».* Jacques, que l'on a toujours considéré comme deuxième fils, serait-il décédé en bas âge? Cet Acte de donation contient des renseignements sur notre « **famille fondatrice** » et en particulier sur la mère, Louise Bernier. *En effet, comment se fait-il que Louise Bernier fasse don d'une terre à son fils, alors que dans l'Acte d'Abandon qu'elle fait le 11 03 1740, il est dit ceci : « ...son desfunt Maris ne luy a rien laissé... Et elle sans aucuns moyen pour payer le Sieur Blondeau... » ?* (Cf. Le Trésor No 51, p.6). Aurait-elle hérité de cette terre de sa propre mère Geneviève Caron et épouse de Jean-Baptiste-Bernier? François et moi sommes à explorer ces pistes de nos origines familiales.

Transcription : Une amie collaboratrice.
Recherches : Clément Kirouac, Mai 1998.

Caroach Conflict – from the first generation On 11-04-1756, Louise Bernier, widow of Alexandre Caroach, bequeaths farm land to her son Louis, approximately nine months before his marriage takes place on 10-01-1757. Ten years later on 09-06-1766, before Natary Dupont, Louise Bernier revokes this legacy.

Comments : We now have an intriguing document which involves the widow of our ancestor, Louise Bernier and her **'youngest son Louis Caroach'**, as indicated by Natary Dupont. As I mentioned in the previous text, on the forenames of the two children, this indication of Louis as her **'youngest son'** sheds confusion as to the given names of our ancestor's sons. Could this be a tradition whereas the first born, baptized **'Simon-Alexandre'**, **is later called Louis?**

The answer to this remains unresolved and will require much research. Furthermore, it is indicated by the notary that there are **only two sons**. Could it be that Jacques, whom we have always considered as the second born, died at an early age?

This official bequest contains much information on our **'founding family'**, especially details on the mother Louise Bernier. How is it possible that Louise Bernier makes a gift of farm land to her son when her renunciation act dated 11-03-1740 reads **'... here deceased husband left her penniless and she is without means to pay Sieur Blondeau...'**? Could it be that she inherited the above-mentioned farm land from her mother, Genevieve Caron, wife of Jean-Baptiste Bernier?

Fançois and I are exploring all traces of these origins.

Transcription : Contributed by a friend.
Researches : Clément Kirouac, May 1998.

Gagnante du grand concours du 20e anniversaire

Le 6 juillet dernier, Mme Françoise Bradley (du 6043, Hazeldean Rd, RR2, Stittsville, Ontario) a répondu correctement à notre question portant sur l'hymne national breton. La réponse était: BREIZ. Toutes nos félicitations ! Mme Bradley s'est ainsi méritée un très beau livre sur la Bretagne, qu'elle recevra sous peu.

LA DIRECTION

Du nouveau sur notre ancêtre (suite) François Kirouac

Requête du seigneur de Vincelotte contre Alexandre Carouac

En mars dernier¹, je vous présentais une requête de Joseph Gabriel Amyot, seigneur de Vincelotte, inscrite à la Prévôté de Québec. Cette requête faisait référence à l'implication de notre ancêtre dans la mort d'un cochon appartenant au seigneur de Vincelotte. Dans l'acte on mentionnait que l'Ancêtre était "*engagé de la veuve Rodrigue*". Qui était donc cette veuve Rodrigue? Les recherches que j'ai effectuées dans les registres de Cap-Saint-Ignace et de L'Islet de même que la lecture que j'ai faite du volume de l'abbé Joseph Arthur Richard sur l'histoire de Cap-Saint-Ignace m'ont amené à la conclusion qu'il n'y avait qu'un seul Rodrigue sur la Côte-du-Sud entre 1729 et 1736. M. Réal Rodrigue, de l'Association des familles Rodrigue, m'a aussi confirmé ce fait. Pour l'époque qui nous concerne, les autres membres de la famille Rodrigue habitent la rive nord du Saint-Laurent, soit la région de Beauport. En mars, je me demandais si cette veuve Rodrigue, dont il est question dans la requête de M. de Vincelotte, n'aurait pas pu être la mère de Jacques, Anne Le Roy. Comme le notaire qui avait rédigé le contrat de mariage entre Jacques Rodrigue et Geneviève Caron² n'avait

pas indiqué dans son texte si le père de Jacques était décédé, je pouvais donc penser à cette hypothèse. Mais après vérification, dans un premier temps, des registres de Beauport et par la suite de la généalogie des familles Rodrigue, j'ai trouvé qu'Anne Le Roy était décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 26 mai 1715, à l'âge de 74 ans. Elle ne peut donc être cette "*veuve Rodrigue*" pour laquelle notre ancêtre était l'engagé.

Alors, compte tenu de cela, il ne reste plus qu'une seule personne pouvant faire l'objet de cette appellation de "*veuve Rodrigue*". Il s'agit, bien sûr, de Geneviève Caron, épouse de Jacques Rodrigue et veuve de Jean-Baptiste Bernier. Voilà donc la conclusion à laquelle je me dois d'arriver. La tradition orale de la famille nous disait que l'Ancêtre et sa belle-mère se connaissaient avant qu'il n'épouse Louise Bernier. On avait supposé qu'ils s'étaient connus en Bretagne et c'est pour cela qu'une recherche a été effectuée par M. Le Petit espérant que nous trouverions le lieu d'origine de l'Ancêtre en suivant cette piste.

Alexandre Kovack contre Joseph Martin

Le second document que je vous présentais dans la revue de mars nous donnait les résultats d'une réclamation que notre ancêtre avait faite à un nommé Joseph Martin, habitant de "*Rivière Saint-Jean*". Ce document n'était pas daté. Mais, par déduction, nous pouvions le situer en 1734 puisque les autres documents de la

même page étaient de cette année 1734. Il ne nous apprenait pas beaucoup. Le présent document³ est une assignation à comparaître et se situe dans le temps avant celui que je vous ai présenté en mars dernier. Il nous indique clairement, cette fois ci, à quelle époque cet événement a eu lieu, soit en février 1734. Voici le texte de la requête de l'Ancêtre :

Du nouveau sur notre ancêtre (suite) François Kirouac

Inventaire des pièces détachées de la Prévôté de Québec, 4 février 1734 ; À la requête du Sieur Alexandre Kéroack, volontaire au Cap St-Ignace, signification d'un billet à Joseph Martin, de la Rivière St-Jean, et assignation afin qu'il paie au requérant les 9 livres et 17 sols du billet ; avec dépens.

L'an mil sept cens trente quatre le quatrième de février après ___ midy à la req(u)ête du Sieur Alexandre Kuoack volontaire demeurant au Cap St-Ignace paroisse de St-Ignace ou il élue son domicile en la maison du Sieur Jacques Rodrigue size au dit lieu jay ___ au conseil supérieur de québec soussigné résidant rue St-Pierre à présent demeurant au dit lieu St-Ignace en la maison du Sieur François Carron signifié baillé et laissé coppie du présent billet cy joint à Joseph Martin habitant de la Rivière St-Jean en parlant à sa mère à domicile en ce qu'il n'en ignore jay au dit Joseph Martin et parlant que dit est donné assignation à comparaître ce vendredi prochain en trois semaines qui éschera le vingt sixième de ce présant mois et an neuf heures du matin au palais et pardevant messieurs de la Prévosté de québec pour se voir condamner à payer au dit Sieur requérant la somme de neuf livres dix sept sols argent sonnante porté par le susdit billet c'est à quoi il conclu avec dépens et luy ai laissé coppie de mon présent exploit les jours et an susdit

Émoluments(emt) tant pour voyage et
signification du dit billet et assignation
7 livres et 10 sols

Acte signé de : Rageot⁴;

Décryptage : François Kirouac

Observations et commentaires sur ce document

Ce document nous révèle qu'à cette date, le 4 février 1734, soit deux ans avant son décès, on ne fait pas encore référence à l'Ancêtre en le qualifiant de commerçant. On dit de lui qu'il est "volontaire au Cap Saint-Ignace".

Mais que voulait dire le mot "volontaire" à cette époque. Il y a trois définitions possibles⁵. La première définition a trait à un terme de guerre. Un volontaire est "un soldat ou cavalier qui sert dans des corps sans prendre aucune solde et sans être enrôlé, mais seulement pour apprendre le métier de la guerre. On le dit aussi des personnes de qualité qui n'ont pas

d'emploi ni de charge dans l'armée mais qui est souvent dans occasions par le seul désir de la gloire". Nous n'avons pas, pour l'instant, d'indices qui nous permettent de croire que l'Ancêtre fut relié de quelque façon que ce soit avec l'armée.

Le mot "volontaire" était aussi utilisé pour désigner "un opiniâtre, un fainéant qui ne veut rien valoir, qui ne veut que ce qu'il veut... En ce sens on le dit à l'adjectif et au substantif. C'est un volontaire". Ce terme de volontaire est tellement commun dans les actes notariés du régime français que j'ai éliminé cette définition. La colonie

Du nouveau sur notre ancêtre (suite)

François Kirouac

n'était tout de même pas peuplé que de fainéants.

Finalement le terme est utilisé dans le sens de libre, “ *qui se fait sans contrainte par un principe de volonté* ”. Selon M. Lessard, un employé des Archives nationales à Québec, le mot volontaire était utilisé beaucoup pour désigner les célibataires. Ils étaient **libres** de toute attache. J'ai d'ailleurs trouvé un acte d'engagement d'un nommé Constantineau, passé chez le notaire Sanguinet le 1^{er} mars 1764, où on dit de ce Constantineau qu'il est volontaire. Par la suite le notaire donne son âge, soit 16 ans. À cet âge, cette définition comme célibataire du mot volontaire pourrait bien s'appliquer à ce jeune homme : il est, sans aucun doute, libre de toute attache. Par contre, j'ai aussi trouvé dans le greffe du notaire Chambalon, en date du 14 octobre 1693, un acte où on établissait une société entre Julien LeMaistre, navigateur de la ville de Québec, et Jacques Bernier, grand-père de Louise. Il est dit dans cet acte que Jacques Bernier est volontaire. Dans ce cas, on ne peut pas donner le sens de célibataire au mot volontaire puisque Jacques Bernier est marié depuis 1656. L'Ancêtre aussi est marié en 1734 lorsque le notaire Rageot rédige la sommation à comparaître au dénommé Martin. Il y a donc une autre explication. On a vu, dans le texte de la poursuite qu'avait inscrite à la Prévôté le seigneur de Vincelotte, que l'Ancêtre était “ *engagé*¹ ”. On a vu aussi qu'il est probablement arrivé en Nouvelle-France en 1729¹. À cette époque, plusieurs immigrants signaient des contrats d'engagement pour venir s'établir en Nouvelle-France. Par ces contrats, le nouvel immigrant s'engageait à travailler pour une période de trois ans afin de défrayer son

passage. Si on accepte l'hypothèse que l'Ancêtre a signé un de ces contrats d'engagement, le mot volontaire pourrait alors s'appliquer dans le sens de **libre sans contrainte**, son engagement s'étant terminé en 1732, soit trois ans après son arrivée. C'est une avenue intéressante qu'il reste à explorer, mais qui me semble très plausible.

Un autre passage de cet acte présente un certain intérêt, “ *demeurant au Cap St-Ignace paroisse de St-Ignace ou il élue son domicile en la maison du Sieur Jacques Rodrigue* ”. Ce passage vient confirmer l'hypothèse que j'avais émise en décembre dernier⁶. Le couple Bernier et K/voach demeurait chez Geneviève Caron et Jacques Rodrigue. C'est du moins le cas en février 1734. Donc, on peut probablement conclure que le couple demeure là depuis octobre 1732.

Finalement, comme dernière observation, on remarque que la somme que l'Ancêtre réclame au dénommé Martin est de 9 livres et 17 sols. Cette somme représente l'équivalent de 3 à 4 jours de travail. Selon M. Lessard, aujourd'hui ce serait l'équivalent d'environ 150 \$. Il faut remarquer aussi le niveau des frais réclamer par le notaire qui a rédigé l'acte, 7 livres et 10 sols, soit presque la somme que l'Ancêtre réclame. Il s'agit de frais passablement élevés. Il est vrai que le notaire Rageot a dû faire le voyage jusqu'à “ *Rivière St-Jean* ” pour remettre cette assignation à comparaître.

Conclusion

La découverte de ces trois documents inscrit à la Prévôté vient contribuer, un peu plus, à lever le voile sur le mystère

Du nouveau sur notre ancêtre (suite)

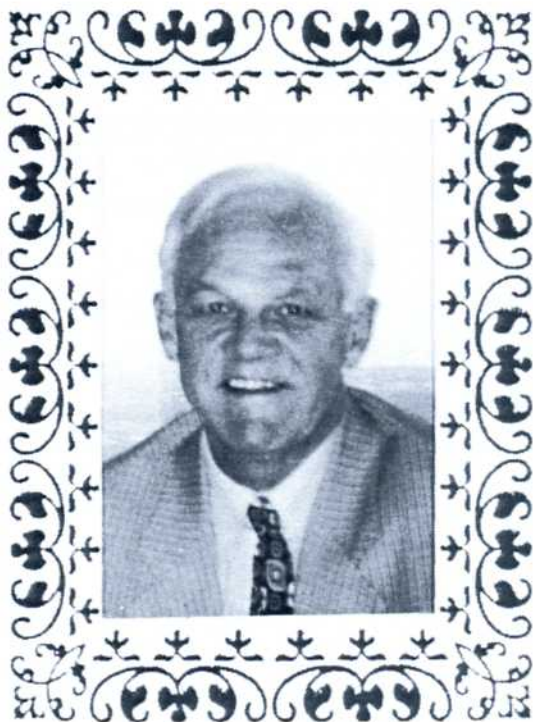
François Kirouac

qui entoure la vie de notre ancêtre. On peut maintenant affirmer qu'Alexandre K/voach était, à son arrivée en Nouvelle-France, engagé chez sa future belle-mère et que c'est de cette façon qu'il a connu son épouse, Louise Bernier. Nous savons aussi que c'est au Cap- Saint-Ignace qu'il s'est établi lors de son arrivée et non à Kamouraska comme la tradition orale le disait auparavant. Nous savons aussi maintenant, qu'après leur mariage, en 1732, le couple a vécu chez les parents de Louise. Finalement, contrairement à ce que nous croyions, l'Ancêtre n'est pas parti de Bretagne pour venir faire du commerce en Nouvelle-France, il est devenu commerçant ici vers la fin de sa vie, probablement en 1735. C'est ce que la découverte de ces trois documents nous a permis de connaître.

D'autres documents, récemment découverts, nous en apprendront un

peu plus sur notre mystérieux ancêtre dans la revue de décembre. Ne manquez surtout pas le prochain numéro du "Trésor des Kirouac".

-
- 1) Le trésor, numéro 51, mars 1998, pages 10 à 15.
 - 2) Notaire Bernard de la Rivière, 7 juillet 1718.
 - 3) La photocopie que je possède est de mauvaise qualité. C'est la raison pour laquelle ce document n'a pas fait l'objet d'une reproduction dans ces pages.
 - 4) Mention de l'acte dans le rapport de l'archiviste de la province de Québec, 1971 page 199, et l'acte lui-même sur la bobine de microfilm(ANQ) numéro : 4 M00-6377A.
 - 5) Définitions tirées du dictionnaire universel de Messire Antoine Furetière, abbé de Chalivoy, de l'Académie française, seconde édition, revu, corrigé et augmenté par Monsieur Basnage de Beauval publié chez Arnaud et Reiner Leers à Rotterdam en 1701.
 - 6) Le trésor, " Sur les traces de Louise Bernier", numéro 50, décembre 1997, pages 20 à 24.
-



Un MERCI spécial à Clément, pour avoir accepté un deuxième mandat comme président de notre Association. Depuis juillet 1994, Clément s'est dévoué sans compter afin de donner un second souffle à l'Association. Comme vous le savez, le dossier qui lui tient particulièrement à coeur est la recherche sur l'Ancêtre. Puisque c'est un homme tenace, un vrai breton quoi, nous sommes persuadé qu'il trouvera sous peu. Encore Merci.

La direction

En provenance du secrétariat

Renouvellement de l'adhésion

Comme à chaque année, depuis trois ans, avec la première revue qui suit la tenue de notre rencontre annuelle, je vous parle de la période de renouvellement de votre adhésion à l'Association. **Cette période s'étend de septembre à décembre.** Cette année, les membres du conseil d'administration vous demandent de porter une attention particulière à votre renouvellement et de le faire le plus tôt possible afin de faciliter le travail de tous et d'éviter des coûts supplémentaires à l'Association. Le fait de retarder ce geste engendre des coûts postaux supplémentaires pour l'Association et des coûts téléphoniques pour ses administrateurs. N'oubliez pas que tous ces gens sont des bénévoles. **Ces coûts pourraient être évités simplement en postant votre renouvellement dès la réception de votre revue.** Nous avons besoin de ce simple geste qui ne vous demande pas beaucoup d'effort, mais qui est significatif pour l'Association.

De plus, les membres du conseil d'administration vous seraient très reconnaissants de nous aider dans le recrutement de nouveaux membres en parlant de notre association parmi les vôtres. Ne faites pas seulement que leur passer la revue pour qu'ils puissent la lire, **mais demandez-leur d'adhérer** afin que nous puissions continuer à la publier. Merci à

l'avance de votre collaboration et nous comptons sur vous.

Site internet pour notre association

Le printemps dernier nous recevions une offre du Centre de généalogie francophone d'Amérique (<http://www.genealogie.org/accueil.htm>) pour l'hébergement d'un site internet au coût de 25 \$ par année. Compte tenu de l'énorme visibilité et des possibilités que nous offrent les nouvelles technologies pour recruter de nouveaux membres, le 6 juin dernier, les membres du conseil d'administration décidaient de se lancer dans l'aventure et m'autorisait à faire les démarches pour l'obtention d'un site où nous pourrions faire la promotion de notre association.

C'est donc le 6 juillet, après quelques semaines de travail effectuées en collaboration avec Clément, que notre association inaugurerait son site internet dont voici l'adresse :

<http://www.genealogie.org/famille/kirouac/kirouac.htm>

Le site contient des renseignements concernant l'Ancêtre ; l'historique de notre association et ses objectifs ; des informations sur notre revue, sur la généalogie des descendants de l'Ancêtre et la monographie (L'Album) publiée par Raymonde Kérouac Harvey en 1980 ; la liste et les numéros de téléphone des membres du conseil d'administration ; l'énumération de certains avantages à devenir membre et

En provenance du secrétariat

finally ; toutes les informations concernant la rencontre de Sainte-Justine. Les visiteurs de ce site pourront obtenir tous les renseignements qu'ils auront besoin pour joindre les rangs de l'Association ou pour se procurer nos publications. Ils peuvent même entrer en contact par courrier électronique avec quelques membres du conseil d'administration.

À titre d'information, en date du 10 septembre, notre site avait reçu la visite de 302 personnes.

Depuis peu aussi, nous pouvons trouver quelques renseignements sur notre association à partir du site de la Fédération des familles souches québécoises, et de ce site les visiteurs peuvent accéder à notre site principal hébergé par le Centre de généalogie. Voici l'adresse du site de la Fédération où on peut trouver ces quelques renseignements dans la section : Liste des associations de familles, Mini Web : <http://www.mediom.qc.ca/~ffsq/>

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle des membres de notre association a eu lieu le dimanche 16 août dernier, à Sainte-Justine, dans le cadre de notre rassemblement. Environ une soixantaine de personnes y ont participé.

Le rapport présenté par le président à cette occasion a fait état de l'échec de l'opération régionalisation. Chacun a pu constater qu'après

deux ans d'essai pour trouver des membres de comité pour chacune de nos régions, que l'opération a été un échec. Les membres de l'Association présents à l'assemblée ont donc résolu de retourner à la formule précédente et de n'avoir qu'un représentant par région. L'assemblée a donc modifié les règlements sur cet item en abolissant les articles le concernant.

Une autre partie du rapport du président portait sur la nécessité que chaque membre de l'Association s'implique dans le recrutement des membres. Il n'est pas normal que cet aspect de la vie d'une association repose sur les épaules d'une seule personne. Le président a fait la suggestion que chaque membre de l'association se fasse un devoir de recruter un membre. Cela permettrait à l'association d'assurer sa survie et d'offrir des services de qualité à ses membres. Ce recrutement peut vraiment être facile si on le fait auprès de nos proches.

Les personnes présentes ont pu aussi échanger avec les administrateurs sur les activités et les finances de l'Association. Le bilan financier étant déficitaire depuis deux ans, le conseil d'administration devra se pencher très sérieusement, cet automne, sur des avenues d'économies possibles et sur des sources de revenus stables pour l'Association, **d'où l'importance de faire votre renouvellement le plus tôt possible et de nous aider en procédant au recrutement d'un membre.**

En provenance du secrétariat

De plus, les personnes présentes à l'assemblée ont procédé à l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 1998 et ont réélu Clément, Jean-Yves et Marguerite aux postes d'administrateur de l'Association.

Adhésion à la Fédération des familles souches québécoises

Notre association souligne, cette année, le 15^e anniversaire de son adhésion à la Fédération des familles souches québécoises. Nous avons été la 11^e association de familles à y adhérer.

Mise en garde aux membres

M. Gérard Kirouac, de Deux-Montagnes, nous a fait part qu'il y a présentement une publicité qui est envoyée à tous ceux qui portent notre nom. Cette publicité est pour vous inciter à acheter "The New World Book of Kirouacs". Ne vous faites

pas prendre par cette publicité. Il s'agit en fait d'un répertoire d'adresses et de numéros de téléphone auquel on a ajouté quelques pages d'histoire. Il ne s'agit aucunement d'un volume de généalogie. Comme vous le savez, le seul volume de généalogie concernant les membres de notre famille a été publié par notre association et n'est distribué que par celle-ci. **Soyez prudent.**

Dons à l'Association

Les membres du conseil d'administration désire remercier, très sincèrement, les personnes qui ont fait, dernièrement, des dons à l'Association totalisant plus de 1 000 \$. Ces membres nous ont fait part qu'ils tiennent beaucoup à ce que notre association puisse continuer ses activités, notamment la publication de notre revue. Encore une fois, merci beaucoup !

30 ans d'amour

Le 15 septembre dernier, Pierre Kirouac (00832) et Marie-Andrée Lavigne fêtaient leur 30^e anniversaire de mariage. Pour souligner cet événement, leurs filles Isabelle et Geneviève leur ont préparée une grande fête avec plusieurs de leurs amis et des membres des familles Kirouac et Lavigne. L'équipe du "Trésor des Kirouac" est donc très fière de souligner à sa façon ce 30^e anniversaire et leur souhaite encore 30 autres années de bonheur... Toutes nos félicitations !

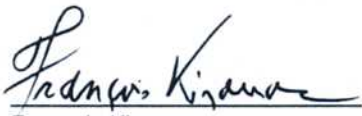
Bilan financier
Rencontre de Sainte-Justine
15 et 16 août 1998

Recettes

Inscriptions	\$2 907,00	
Dons	\$60,00	
Echange d'argent américain	\$73,68	
Avance de l'association	\$100,00	
Quête à la messe	\$197,00	
Total des recettes		\$3 337,68

Dépenses

Repas	\$2 036,00	
Orchestre	\$350,00	
Photocopies	\$72,18	
Enveloppes	\$6,31	
Timbres	\$222,17	
Visite du musée	\$75,00	
Signalisation	\$20,00	
Photographies	\$71,97	
Fleurs	\$8,04	
Exposition	\$4,60	
Frais bancaires	\$4,00	
Remboursement à l'association		
a) réservation	\$100,00	
b) publicité	\$54,58	
Don à la fabrique(Quête à la messe)	\$197,00	
Total des dépenses		\$3 221,85
Surplus de la rencontre		\$115,83


François Kirouac


Marie Kirouac



De la belle visite d'Abitibi... entouré de
Luc Pelletier et Patrice Royer.



M. Georges-Octave Langlois, notaire, en
compagnie de Mme Marie Leclerc, ex-
gouvernante de l'abbé Kirouac. Elle semble
très fière de nous présenter sa création.



De gauche à droite: Gisèle Bergeron Kirouac, Guy Kirouac, Pauline Mainsonneuve, Jean-Yves Kirouac, Claire Robert et Bruno Kirouac.



Vive les gens de Jonquière !



De gauche à droite: Claudine Duguay, François Kirouac, Francine Desrochers Kirouac, René Kirouac (0996), Martine Rinfret et leurs deux enfants de Pembroke, Ontario.



Denys Kirouac (0994), son épouse Ginette Gagnon et leurs deux grandes filles.



Les enfants d'Agésilas: Pierre Kirouac, Hélène Kirouac, son époux Luc Pelletier, Véronique Bergeron, Marie-Thérèse Girard et Jean Kirouac.



Les religieuses du Perpétuel Secours étaient représentées par Soeur Thérèse Godbout et Soeur Clarisse Labbé. De plus, assis à cette table nous retrouvons M. Rhéaume Labbé, M. Ghislain Royer, Mme Yvette Dallaire Langlois, de même que M. Georges-Octave Langlois.



À la table d'honneur: Marie Kirouac, Patrice Royer, l'abbé
Frédéric Kirouac, Clément Kirouac, Raymond Marceau,
maire de Sainte-Justine et Éliane Tardif.



Jacques Kirouac et son épouse Alberte en compagnie
des cousins des États-Unis. (Laurien, Lorenzo, Anna et
Normand)



Voici la table des dames de Sainte-Justine: Mme Marie Leclerc, Rachel Cayouette, Jeanne Cayouette, Thérèse Tangay et Célanire Lessard.



De gauche à droite: Lise Provost Tanguay, Denise Pépin Kirouac, Renaud Kirouac, Pauline Beaudoin Kirouac, Paul Kirouac et Pierre Tanguay.



Photo prise dans la Chapelle du Sacré-Coeur durant la messe. Merci à l'abbé Frédéric Kirouac, et à ses assistants: l'abbé Gérard Lévesque et l'abbé Jean-Marie Dero.



Merci au comité qui a choisi la photo gagnante du concours. Cette photo se retrouvera en page couverture de la prochaine revue. Merci à Renaud Kirouac, Marthe Delisle et Bruno Kirouac.



Nous avons été honoré de la présence du propriétaire des magasins Kirouac, François Kirouac, son épouse et ses enfants.



Mme Catherine Kérouac est la gagnante d'un livre offert par La Société du Patrimoine de Sainte-Justine. On la retrouve notamment ici en présence de M. Rolland Carbonneau et de M. Ghislain Royer.

MERCI

Nos plus sincères remerciements à ceux et celles qui nous ont aidé dans la réussite de notre rencontre des 15 et 16 août dernier, à Sainte-Justine-de-Langevin:

- À la Société du patrimoine de Sainte-Justine;
- À M. Rolland Carbonneau, notre conférencier du samedi soir;
- À M. Ghislain Royer, pour son appui du début à la fin de ce beau projet;
- À M. Georges-Ocatve Langlois, notre conférencier du dimanche midi;
- À M. Pierre Tanguay, responsable de l'accueil et de la visite de la Chapelle du Sacré-Coeur;
- À M. Renaud Giroux, curé de la paroisse de Sainte-Justine;
- À M. Raymond Marceau, maire de la ville de Sainte-Justine, pour le cocktail du samedi;
- À Rév. Soeur Lise Boilard, supérieure des Soeurs du Perpétuel Secours, pour nous avoir prêté la tasse de thé et un photo de l'abbé Jules-Adrien Kirouac;
- À Madame Claudine Dugay, pour le montage de l'exposition portant sur le curé Kirouac, de même que son accueil chaleureux sur le site des Trappistes;
- À Madame Marie Leclerc, ex-gouvernante de l'abbé Jules, pour son témoignage et pour le prêt de magnifiques vêtements sacerdotaux;
- À Madame Thérèse Tanguay, pour son aide à la préparation de la messe du dimanche;
- À M. l'abbé Frédérick Kérouac, pour la mémorable célébration eucharistique, rempli d'humour aux accents celtiques...
- À M. l'abbé Gérard Lévesque et M. l'abbé Jean-Marie Derooy, pour avoir accepté de co-célébrer la messe;
- À Mesdames Gisèle Bergeron Kirouac et Francine Desrocher Kirouac, pour leur beau travail à l'accueil et à l'inscription;
- À Madame Hélène Kirouac Pelletier, notre précieuse photographe;
- À M. François Kirouac, propriétaire des magasins Kirouac, pour le don des sacs et le prêt de leur nouveau logo, ainsi que pour son discours très émouvant au repas du dimanche;
- À Madame Véronique Bergeron, pour sa grande disponibilité à la vente de nos objets promotionnels;
- À Patrice Royer, pour son appui et son dévouement ainsi que pour nous avoir montré ce qu'est un euphonium;
- Enfin MERCI à tous les gens qui nous ont fait confiance et qui, par leur présence, nous ont prouvé leur intérêt pour la survie de notre Association.

Le comité organisateur

François Kirouac (00715)
Jacques Kirouac (02298)
Marie Kirouac (00840)

FÊTE FAMILIALE DES KIROUAC

SAINTE-JUSTINE, LE 16 AOÛT 1998

Monsieur le président, madame,
Messieurs les maires de Ste-Justine et de St-Malachie,
Messieurs les abbés, Révérendes Soeurs,
mesdames, mesdemoiselles, messieurs,

C'est avec beaucoup de fierté que nous vous accueillons tous pour la célébration, dans notre paroisse, de la fête familiale des Kirouac. Nous souhaitons à tous et chacun de vous la plus cordiale bienvenue.

Ce n'est pas à vous qu'il faut rappeler combien la famille Kirouac a produit d'illustres rejetons. Qu'il nous suffise d'en mentionner quelques célébrités, dont l'écrivain franco-américain, Jack Kerouac, le frère Marie-Victorin, né Conrad Kirouac, botaniste, naturaliste, fondateur de l'Institut botanique de l'Université de Montréal, dont l'oeuvre colossale, La Flore Laurentienne, a été rééditée à plusieurs reprises et qui demeure encore aujourd' hui, un précieux document de référence pour tous les férus de botanique.

Les arts et particulièrement la musique ont aussi recruté de nombreux et brillants artistes dans votre famille.

La paroisse de Sainte-Justine a, pour sa part, bénéficié pendant 26 ans de la présence, du dévouement et de la générosité de l'abbé JULES-ADRIEN KIROUAC qui est demeuré, pour ceux qui l'ont connu, le «Curé Kirouac».

Dans la petite histoire de Sainte-Justine, sa présence et son action ont occupé une place prépondérante. Rappelons seulement qu'un bureau de poste et une école ont fièrement porté son nom et aujourd'hui encore, un quartier d'habitation évoque son souvenir.

Il était le fils de François Kirouac et de Julie Hamel. Il naquit le 21 janvier 1869 à Saint-Sauveur de Québec. Son père était chevalier de l'Ordre du Saint Sépulcre et camerier de cape et d'épée de Sa Sainteté le pape Léon XIII.

Dès son enfance, son fils Jules-Adrien reçut donc une solide éducation religieuse. Après de brillantes études au Collège de Lévis, il quitta le Canada en 1891 pour aller poursuivre à Rome sa formation théologique. Il y fut ordonné prêtre dans la célèbre basilique de Saint-Jean-de-Latran. Pendant son séjour à Rome, il eut, à plusieurs reprises, l'occasion de rencontrer et de causer avec Sa Sainteté le Pape.

Sa famille jouissait d'une situation financière enviable et lui offrit de

prolonger son séjour outre-mer, lui permettant ainsi de visiter l'Europe et d'entreprendre en 1894, un périple qui le conduisit successivement en Afrique du Nord, en Terre-Sainte et plus spécialement en Palestine, puis en Syrie et au Liban et, de là, en Asie Mineure, en Turquie et en Grèce.

Quotidiennement, l'abbé Kirouac a consigné dans de petits carnets ses impressions et souvenirs de ces voyages, carnets qui ont été sauvegardés grâce à la vigilance de MM. Jean-Thomas Sirois et Ghislain Royer. En 1996, la Société du Patrimoine de Ste-Justine s'est fait un devoir de publier ces documents et de les rendre disponibles aux intéressés.

L'abbé Kirouac était un surdoué. Érudit, doté d'un esprit critique aussi juste que brillant, il était passionné d'histoire et de langues étrangères. Outre le latin et le grec appris au cours de ses études, il parlait couramment l'anglais et l'italien. Il possédait également une bonne connaissance de base de plusieurs autres langues. Ses carnets regorgent de notes historiques, géographiques et d'observations très personnelles. Ainsi, lors de son passage en Egypte, il décrit la ville d'Alexandrie, fondée par Alexandre le Grand, et nous fait visiter son musée, son quartier européen et même le quartier arabe où il nous parle des moeurs et coutumes de ses habitants. Il fut particulièrement impressionné par le statut d'esclave de la femme arabe que le «maître» appelle sa «chose». Il nous relate que les femmes sont toutes vêtues de noir, que leur figure est cachée par un voile noir, retenu sous le nez par un tube de cuivre; à peine, écrit-il, leur voit-on les yeux. Il conclut en disant: « La femme égyptienne voilée est un véritable fantôme, rien de plus hideux». S'il revenait aujourd'hui sur terre, il se rendrait compte que les choses n'ont pas tellement changé chez les arabes de notre époque.

D'Egypte, il se rendit ensuite en Terre Sainte qu'il parcourut par les moyens de locomotion du temps, soit à pied, à cheval, par train ou par bateau. Sa visite au temple de Salomon est un véritable cours d'histoire et d'archéologie. Sa description de Jérusalem, de ses quartiers et de ses habitations, est digne des meilleurs historiens. Son chemin de la Croix, sur les traces du Christ, est particulièrement émouvant.

Il se rendit ensuite au Liban puis en Syrie. C'est là qu'il put rencontrer à Damas le Patriarche des Maronites qui avait étudié, lui aussi, à Rome, où il avait appris l'italien, ce qui lui permettait de causer avec l'abbé Kirouac.

Sur le chemin du retour, il passa par les Dardanelles, Constantinople, la Turquie et la Grèce.

Ses textes étaient, semble-t-il, destinés à ses neveux et à ses petits-neveux. Il ont été scrupuleusement respectés, en autant que le permettaient la calligraphie et certains termes plutôt exotiques. Ils révèlent un auteur de grande culture et la vision d'un occidental sûr de la primauté de ses valeurs. Ils nous permettent aussi de constater les bouleversements profonds que cette région a connus au cours du dernier siècle tant par de nouvelles frontières que par l'apparition de nouveaux pays.

À son retour au Canada, l'évêque de Québec lui offrit une prestigieuse chaire de théologie que sa santé alors fragile ne lui permit pas d'accepter.

Il exerce d'abord son ministère en qualité de vicaire à Charlesbourg et à St-Jean-Deschaillons, devient ensuite curé à St-Edmond de Stoneham en 1898, puis à St-Zéphirin de Stadacona en 1902.

Mais c'est à St-Malachie qu'il s'est d'abord illustré comme curé de 1903 à 1909. Raymonde Kerouac-Harvey nous dit qu'il s'y fait remarquer par son zèle et son esprit d'initiative. En plus d'organiser le culte religieux pour donner aux fêtes de l'Eglise une splendeur convenable, il procède à la réparation du presbytère, à la construction d'une école modèle, à l'agrandissement et à l'embellissement du cimetière en plus de faire construire à ses frais un aqueduc qui était en bois, selon la technique de l'époque.

Plus de trois cents étrangers, suédois, bulgares, italiens y travaillent à la construction du chemin de fer Transcontinental, sans compter l'importante population anglophone déjà implantée à St-Malachie. Pendant plus de deux ans, il fait la prédication en trois langues, le français, l'anglais et l'italien.

Aussi infatigable que prolifique, l'abbé Jules publie même en 1909, une monographie de la paroisse de St-Malachie dont les rares exemplaires sont devenues des pièces de collection. La Société du Patrimoine de Ste-Justine espère toujours en ajouter un exemplaire un jour à ses trésors.

C'est enfin en 1910, qu'il accepta la cure de Sainte-Justine où sa jovialité et son dynamisme lui conquièrent rapidement tous les coeurs. Dès 1912, il entreprit la construction de la deuxième église que plusieurs appelleront plus tard «la petite cathédrale». Il en était particulièrement fier et s'employa toute sa vie à la rendre toujours plus belle et accueillante.

La maison-mère des RR. SS. de N.-D. du Perpétuel Secours, de St-Damien en possède une superbe maquette et la Société du Patrimoine en possède une également qui a été réalisée par madame Aimé Brousseau, de Ste-Justine, dans les années 1940 de même que de nombreuses photographies que vous pourrez admirer, si ce n'est déjà fait, en visitant notre site historique.

Je me permets de vous lire les notes qui ont été consignées par notre chercheur, Jean-Michel Schembré à notre site historique au sujet de «la petite cathédrale»; il y dit textuellement :

«L'abbé Kirouac dynamisa la vie religieuse, culturelle et sociale de la région pendant 26 ans. Dès son arrivée à Ste-Justine, en 1910, il entreprit des démarches pour la construction d'une nouvelle église. Il décida qu'elle serait grandiose et fit appel aux architectes Ouellet et Lévesque, à l'entrepreneur Joseph St-Hilaire et aux sculpteurs Lauréat Vallières et Louis Jobin.

On dit que tout y était d'une rare beauté, entre autres, le détail de la voûte de l'abside, du chœur et du rétable ainsi que le groupe du Rosaire dans sa niche à dôme doré. Des matériaux nobles furent employés, tel le marbre blanc, pendant que les bronzes et les cuivres rutilants, les bois ouvrés ou sculptés et les velours se disputaient le privilège d'orner le lieu saint.»

C'est également lui qui fit construire en 1921 la chapelle de Sainte-Anne et la chapelle du Sacré-Cœur que la Société du Patrimoine conserve avec un soin jaloux. Sa dévotion à sainte Anne était d'ailleurs proverbiale. En 1929, il fit aménager le parc Sainte-Anne en face de l'église et pendant de nombreuses années, il organisa ici des pèlerinages à Sainte-Anne-des-Trappistes. On lui doit en outre le superbe calvaire au centre du cimetière paroissial et plusieurs croix du chemin dont certaines subsistent encore.

Mes souvenirs personnels du Curé Kirouac sont quelque peu vagues, puisque je n'avais que 10 ans lors de son départ de Sainte-Justine. J'ai cependant conservé de lui le souvenir d'un homme particulièrement affable et jovial qui prenait grand plaisir à visiter ses paroissiens. Les hivers étaient rudes à l'époque et toutes les activités économiques étaient suspendues pendant de longs mois. Ce sont les activités sociales qui devaient prendre le pas. Je me souviens de longs après-midi d'hiver où le Curé Kirouac, le Docteur Robitaille et monsieur Edouard Couture venaient rejoindre mon père à son bureau, pour jouer aux cartes ou aux Dominos avec une bonne humeur et un entrain tout à fait communicatifs.

La visite mensuelle de monsieur le Curé à l'école était aussi une tradition que tous les enfants attendaient avec plaisir, puisqu'elle se résumait souvent à remettre les bulletins, féliciter les plus méritants, encourager les plus faibles, taquiner les uns et les autres, et distribuer des bonbons et de la réglisse à pleines mains.

Le presbytère, habitation voisine de celle de mes parents, était entouré de tous côtés d'une grande véranda. Je me souviens que le curé Kirouac s'y promenait pendant des heures en récitant son bréviaire et s'installait ensuite dans son fauteuil, les beaux soirs d'été, pour faire de la musique. Il était un musicien accompli, jouait admirablement du violon et aussi d'un instrument à vent en cuivre qui m'intriguait beaucoup. J'ai appris plus tard qu'il s'agissait d'un «euphonium», mais je serais bien embarrassé de vous le décrire davantage aujourd'hui.

Les carnets de voyage de l'abbé Kirouac mettent en lumière son amour profond de l'histoire; c'est aussi à ce titre qu'il est particulièrement cher à la Société du Patrimoine de Sainte-Justine.

En effet, il s'est intéressé de très près à notre petite histoire et dès 1925, il publiait dans l'Action Catholique de Québec, un long article relatant l'arrivée des moines Trappistes en 1862, l'histoire héroïque de leur installation et de leur vie quotidienne parmi nous et les circonstances pénibles de leur départ en 1872.

Dès les premiers paragraphes de son article, on reconnaît bien son style

vivant et imagé, lorsqu'il nous dit textuellement en guise d'introduction :

«L'aviateur qui eût pu, il y a 60 ans, sillonner les airs, comme on le fait aujourd'hui, eût été fort surpris d'apercevoir, en pleine forêt, à soixante mille au sud de Québec, une vaste habitation qui contrastait singulièrement avec les rares cabanes de colons perdues au milieu des bois. C'était là, dans le canton Langevin, à un mille à l'Est de l'église actuelle de Sainte-Justine, le Monastère de Notre-Dame de la Trappe du Saint-Esprit, de la stricte observance de l'Ordre de Cîteaux.»

Le curé Kirouac poursuit son récit en rappelant les efforts surhumains de ces moines européens, déplacés de leur propre pays par la révolution française, qui arrivent ici, en pleine forêt vierge, victimes d'une règle mal adaptée aux rigueurs du climat nord américain et qui parviennent malgré tout à défricher et mettre en valeur en dix ans, la moitié d'un vaste domaine de 800 acres en disputant le sol à la forêt séculaire pour la remplacer par de riches moissons, tout en prêtant main-forte aux premiers colons venus s'établir à l'ombre du monastère.

L'incendie de son église, en 1936, fut pour le curé Kirouac, une tragédie dont il ne se remit jamais. Ce sont les religieuses de Notre-Dame du Perpétuel Secours à Saint-Damien qui eurent le privilège de l'accueillir tout d'abord à leur maison de retraite du Lac Vert à Saint-Damien et, par la suite, à leur maison-mère. Il y décéda le 9 septembre 1945, mais son souvenir est toujours vivant, aussi bien chez-elles que chez-nous grâce aux traces indélébiles qu'il a laissées de son passage au milieu de nous.

Je m'en voudrais de terminer ce laïus sans vous dire que toute la grande famille Kirouac peut, à juste titre, être fière de cet illustre fils. La paroisse de Sainte-Justine profite de vos célébrations pour vous dire toute la reconnaissance que nous éprouvons pour nous l'avoir «prêté» pendant plus d'un quart de siècle et pour nous avoir associés à vos festivités. Merci!



Photo prise suite au témoignage de M. Georges-Octave Langlois. Dans l'ordre habituel, nous retrouvons François Kirouac, Clément Kirouac, Mme Marie Leclerc, Marie Kirouac, Rév. Soeur Cécile Kirouac, Georges-Octave Langlois, Jacques Kirouac et Mme Yvette Dallaire Langlois.

Fouillez dans vos souvenirs de la fête et sortez votre dernier numéro du Trésor des Kirouac, pour participer à ce petit jeu. Il s'agit d'un MOT MYSTÈRE nouveau genre. Répondez aux questions et encercez les lettres qui forment la réponse dans la grille ci-dessous. Vous pourrez ainsi former une phrase à l'aide des lettres qui resteront une fois que vous aurez encerclé toutes les réponses. Bonne chance à tous !!!

Phrase réponse: _____

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
1	C	O	C	A	R	D	E	E	C	A	T	H	E	R	I	N	E	R	L
2	L	A	M	S	E	R	C	T	R	A	P	P	I	S	T	E	S	O	I
3	E	N	B	I	I	D	A	C	V	C	O	T	A	N	G	U	A	Y	V
4	M	N	I	E	I	Q	R	H	O	L	L	I	S	P	A	C	I	E	R
5	E	E	B	M	J	U	L	E	S	A	D	R	I	E	N	A	N	R	E
6	N	D	L	I	O	A	A	M	C	U	R	L	S	V	L	R	T	B	S
7	T	E	I	N	U	T	N	I	H	D	T	E	A	A	A	B	E	O	A
8	I	B	O	E	E	R	G	N	A	I	C	C	I	N	N	O	J	N	I
9	H	R	T	U	T	I	E	P	P	N	A	L	N	G	G	N	U	G	N
10	E	E	H	R	I	E	V	O	E	E	B	E	T	E	L	N	S	I	T
11	L	T	E	E	P	M	I	R	L	E	B	R	E	L	O	E	T	T	D
12	E	A	Q	A	L	E	N	T	L	A	E	C	A	I	I	A	I	E	A
13	N	G	U	R	E	N	C	E	E	O	N	T	N	N	S	U	N	R	M
14	E	N	E	I	T	A	L	I	E	N	R	E	N	E	A	N	E	O	I
15	N	E	U	E	L	L	E	S	A	C	R	E	C	O	E	U	R	M	E
16	E	U	P	H	O	N	I	U	M	F	R	A	N	C	O	I	S	E	N

Trouvez les mots qui sont décrits par ces affirmations:

- 1- Nom d'une rivière (et d'une ville) qui traverse la région où nous avons fait la fête cet été. (8 lettres)
- 2- Nom des religieux qui se sont installés les premiers dans la région où nous avons fêté. (10 lettres)
- 3- Prénom de l'abbé Kirouac que nous avons honoré à cette fête. (11 lettres)
- 4- Nom de la ville principale où nous avons fêté. (13 lettres)
- 5- Nom du comté où se trouve cette ville. (8 lettres)
- 6- Prénom de la guide qui nous a fait visiter les expositions. (8 lettres)
- 7- Surnom donné à cette guide par Jacques lors de la fête. (10 lettres)
- 8- Nom de la ville où a été prise la photo gagnante du concours de la photo la plus représentative de nos fêtes jusqu'à maintenant. (6 lettres)
- 9- L'abbé Kirouac en a fait construire deux, presque identique, que nous avons pu visiter lors des fêtes. (8 lettres)
- 10- Nom du nonagénaire qui, après le souper, nous a raconté quelques souvenirs de l'abbé Kirouac. (10 lettres)
- 11- Nom du notaire qui a connu, dans son enfance, l'abbé Kirouac et qui nous a livré un témoignage touchant lors du brunch du dimanche. (8 lettres)
- 12- Prénom de la photographe officielle de nos fêtes cet été. (6 lettres)
- 13- Prénom de la personne qui a gagné le prix de présence que nous avons fait tirer à la fin de la fête. (9 lettres)
- 14- Surnom donné à Marie-Thérèse lors de la fête (indice: c'est elle qui nous a suggérée d'organiser un voyage en Bretagne sur les traces de nos ancêtres). (14 lettres)
- 15- Nom, donné par Jacques, pour parler des petits plastiques que nous avons porté pour identifier nos noms et villes d'origines. (7 lettres)
- 16- Nom de l'instrument que Patrice nous a présenté et dont l'abbé Kirouac jouait. (9 lettres)
- 17- Objet que nous avons fait tirer à la fin de la fête. (5 lettres)
- 18- Objet qui a été conservé comme preuve du miracle qui s'est produit lors du feu que l'abbé Kirouac a arrêté avec ses prières. (5 lettres)
- 19- Nom de l'une des invitées à la fête, qui a été la gouvernante de l'abbé Kirouac et qui a aussi créée les magnifiques vêtements sacerdotaux que nous avons vu à l'exposition. (7 lettres)
- 20- Nom d'une région où l'abbé Kirouac s'est rendu lors de ses voyages et qui est décrite dans ses carnets. (11 lettres)
- 21- Nom d'une langue que l'abbé Kirouac parlait couramment, notamment lorsqu'il disait la messe. (7 lettres)
- 22- Nom de la ville où l'abbé Kirouac s'est réfugié après l'incendie de son église et où il est enterré. (11 lettres)
- 23- Nom d'un édifice important de Saint-Damien qui porte aujourd'hui le nom de l'abbé Kirouac (indice: dans le dernier numéro du Trésor des Kirouac, on trouve une photo de cet endroit, avec Jacques et François en premier plan). (12 lettres)
- 24- Nom de l'hôtel où l'accueil et les repas de la fête ont eu lieu. (7 lettres)
- 25- Prénom du président de l'Association des familles Kirouac. (7 lettres)
- 26- Nom de la ville européenne où l'abbé Kirouac a fait ses études, et où son père, le chevalier François, l'a rejoint en 1892. (4 lettres)
- 27- Titre que l'on donne à l'homme que nous avons fêté cet été. (4 lettres)

- 28- Prénom du secrétaire de l'Association depuis 20 ans, que nous avons pu voir à la table de vente lors de la fête. (8 lettres)
- 29- Nom donné à la première chapelle construite par l'abbé Kirouac, en 1920, dans laquelle des produits d'artisanat sont vendus. (10 lettres)
- 30- Nom de la deuxième chapelle construite par l'abbé Kirouac, en 1921, dans laquelle a eu lieu la messe. (10 lettres)
- 31- Nom de l'un des membres de la Société du Patrimoine de Sainte-Justine qui nous a fait visiter la deuxième Chapelle. (7 lettres)
- 32- Nom d'un membre très important de la Société du Patrimoine de Sainte-Justine qui a servi de contact afin de permettre l'accomplissement de notre rencontre. (5 lettres)
- 33- L'abbé Kirouac a été le _____ (rang) _____ curé de Sainte-Justine. (9 lettres)
- 34- Objet fait pour amuser les enfants du monde entier et que l'on retrouve à profusion dans tous les magasins Kirouac. (5 lettres)



Calgary Herald, June 13 1998.

Kerouac biographer guards estate

KEN MCGOOGAN
CALGARY HERALD

The battle over the estate of Jack Kerouac keeps getting nastier.

Last weekend in California, biographer Gerald Nicosia, author of *Memory Babe*, was awarded the PEN Oakland Josephine Miles Literary Censorship Award for his efforts to preserve the legacy of the King of the Beats.



Jack Kerouac

literary, and has impacted your career as a respected writer in your own right."

The award, presented by the celebrated novelist Maxine Hong Kingston, recognized his "years-long struggle to honor the wishes of both Kerouacs" (Jack and his daughter, Jan) regarding the disposition and handling of their literary estates, and also "to allow literary scholars and the public access to their works and papers."

The PEN chapter also noted that "this courageous battle has resulted in attacks on your good name, both personal and

Contacted at his home just north of San Francisco, Nicosia said two websites have turned up on the Internet charging him with "perjury, fraud, embezzlement and, indirectly, killing Jan Kerouac." On one of them, he said "death threats have been posted," and the other offers 40 pages of a viciously false biography.

Nicosia said this harassment is part of a campaign to get him to drop a lawsuit launched by the late Jan Kerouac, who contended that Kerouac's mother's will — which left the bulk of his estate to his wife Stella Sampas, now dead — was a forgery.

— That estate, worth about \$10 million in 1994, is now worth closer to \$20 million, Nicosia said.

— He is carrying on Jan's battle to house the entire archive — manuscripts, letters, tapes — at a university library, where it would be accessible to scholars, rather than see it sold piecemeal to collectors by the Sampas family. Currently, an unsent, two-page letter that Kerouac wrote to his friend Neal Cassady is going for \$25,000:

"That's virtually unprecedented," Nicosia said. "Just below it in the catalogue is a Henry Miller letter for \$900."

— Nicosia takes the position that Kerouac's life work "deserves to be available to the entire nation from which he came, of which he wrote, and to whom he addressed his words — not the property only of a few rich collectors, and not parcelled out so that one family, not even a blood-related family, can earn astounding windfall profits."

Corte Madera Writer Fights to Keep Kerouac Papers Public

By John Aiello

SPECIAL TO THE CHRONICLE

Since Jack Kerouac's daughter Jan died in 1996, Corte Madera writer Gerald Nicosia has committed himself to one task: keeping the Beat poet's papers accessible to the public.

According to Nicosia, Jan Kerouac's literary executor, it was her dying wish that her father's vast archive of manuscripts, letters and notebooks be preserved in a university library and made available to students of his work. Nicosia believes the current owners of the archive are planning to sell it to private collectors.

THE ARTS

For his efforts, Nicosia was honored earlier this month by the Oakland chapter of PEN, a literary organization that fights for freedom of expression.

Longtime Devotion

Nicosia, who published a critical biography of Jack Kerouac called "Memory Babe" in 1983, has been immersed in Kerouac lore for more than two decades.

"I first started reading Kerouac while I was at graduate school in Chicago in 1972," Nicosia says. "Actually, I was taunted into reading him by a fellow writing student who thought I was a square. Just to put him off, I went out and bought 'The Dharma Bums.' I was instantly struck by the book's compassion and tenderness.

"I was struck by Jack's compassion for the working poor. Immediately, I knew this was a major writer who had created his own style, but who was being ignored by the academics. That's when I decided to write my book."

While conducting interviews for "Memory Babe," Nicosia came across a story by Jan Kerouac that had been published in City Lights Journal. Astounded by the lyricism of the writing, Nicosia was compelled to contact her.

"When I met Jan, I was amazed," Nicosia says. "She was a gentle and sensitive person who had this poetic way of looking at the world. But on another plane she was tremendously sad. She blamed herself for existing. She kept talking about having gotten in her father's way. She kept saying that she shouldn't have been born, that way she wouldn't have dragged him down."

In Her Father's Shadow

Jan Kerouac never was acknowledged by her famous father and saw him only twice. By the time she could comprehend who he was, he had died.

As Jan Kerouac matured, she began to record her experiences in notebooks and journals, following

KEROUAC TALK

Gerald Nicosia will speak at "The Kerouac Legacy," a panel discussion led by PEN Oakland President Floyd Sales, with Neal Cassady's son John, Jan Kerouac's friend Carol Ross Shank and others at 7 p.m. tomorrow at the First Unitarian Church in San Francisco, 1187 Franklin St. Cost is \$5. Call (415) 776-4580.

in the footsteps of her father.

"When I saw Jan's memoir, 'Baby Driver,' (to be reissued by Thunder's Mouth Press next month), I was thoroughly impressed," Nicosia says. "The prose was absolutely evocative, vibrant. She had this amazing knack of re-creating people and places and scenes, and she wrote with a great sense of humor. She was a natural writer."

But some didn't see it that way. Jan's opponents openly and vehemently called her a fraud, alleging that she was a clever opportunist capitalizing on her legendary name.

"Jan was really a promising writer," says poet Lawrence Ferlinghetti, who owns City Lights Bookstore in San Francisco and was the first person to publish her work in his City Lights Journal. "She was in the process of developing her own voice, but she was also in the shadow of her famous father."

Jan Kerouac's last years were consumed by the need to bring her father's archive to a university library. More than anything else, Nicosia says, Jan wanted her father recognized for his accomplishments and wanted the world to share in the vast body of unpublished work he left behind.

"Kerouac wanted to be studied the way Hemingway was studied," Nicosia says. "He sensed that someday people would pore over his words and they'd need his files."

Legal Battles

Jack Kerouac died in October 1969 from a massive stomach hemorrhage ostensibly caused by decades of drinking. He willed his modest estate to his mother, Gabrielle.

When she died in 1973, Gabrielle Kerouac left the whole Kerouac estate to Stella Sampas. Kerouac had been married to Sampas for three years, and she took care of him during the bleak and alcohol-drenched days that preceded his death.

All remained quiet with the Kerouac estate until May 1994, when Jan Kerouac filed a lawsuit in Florida, charging that the signature on Gabrielle Kerouac's will was a forgery. Jan Kerouac appointed Nicosia as literary representative of her estate, and assigned her ex-husband, John Lash, as her general personal representative. After Jan died of renal failure in New Mexico in 1996, Lash attempted to drop the suit that she had filed against the Sampases. Nicosia promptly challenged Lash's proposed settlement with the Sam-



SYLVIA NICOSIA / Special to The Chronicle

CONTINUING THE FIGHT: Gerald Nicosia, shown with Jack Kerouac's daughter Jan in 1994, is executor of her estate.

pases.

"The principal issue of this case," says Jerome Field, an intellectual property rights attorney who represents Nicosia, "is whether or not Gabrielle's will was indeed forged. Jan obtained a handwriting expert's opinion of the will and he concluded that it was a forgery. However, before we can even argue that point in court, a determination has to be made by the appellate court in New Mexico as to who is in charge of the literary property of the Jan Kerouac estate: Is it Gerry Nicosia or John Lash?"

Sampas' attorney Leticia Marques says emphatically, "The will is not forged. And we have handwriting experts who will testify to that if the case ever reaches a courtroom."

Critics of Jan Kerouac say her lawsuit against the Sampas family was a final, feeble attempt to reach out to the father who abandoned her. Those same critics accuse Nicosia of shameless self-promotion and say he is nothing more than a Beat Generation groupie.

"I bear Jan no ill will," says John Sampas, executor for the Kerouac estate. "Jan was a very sick woman

who was under Gerry Nicosia's influence. The poor woman was being taken for a ride. According to Nicosia's own deposition, the first time Jan Kerouac saw her grandmother's will was in the kitchen of his apartment. And that's suspicious to me."

But Nicosia remains unfazed by the allegations. He is determined to take this case to the end of the road.

"Before she passed away, Jan made me promise I'd carry this forward if she died," Nicosia says. "So I did. I consider that a sacred promise, and I can't betray her."

Le Soleil, samedi
27 juin 1998

«Nouveau» Kerouac

Des extraits du journal de l'écrivain américain Jack Kerouac, figure emblématique de la contestation des années 1960, sont publiés pour la première fois, après avoir été conservés dans une cave de Lowell durant presque 20 ans. *The New Yorker* a publié cette semaine des extraits du journal de l'auteur de *Sur la route*, le livre qui a «changé les États-Unis», selon l'hebdomadaire. La veuve de Jack Kerouac ne voulait pas que ces manuscrits soient publiés avant sa mort, en 1990.

Selon les extraits, Kerouac a commencé son journal en 1936, à 14 ans, et l'a continué «de manière obsessionnelle» jusqu'à sa mort en 1969. Les manuscrits révèlent que Kerouac a eu dès 1948, à 26 ans, l'intuition de *Sur la route*, publié en 1957 et qui l'a rendu célèbre. «J'avais un autre roman dans la tête — *Sur la route* — auquel je ne cessais de penser: deux gars font du stop en Californie à la recherche de quelque chose qu'ils ne trouvent pas vraiment, se perdant sur la route et refaisant le chemin inverse en espérant quelque chose d'autre», a écrit Kerouac le 23 août 1948. (AFP)



Jack est rarement apparu à la télévision. Le 7 mars 1967, il a été interviewé par Fernand Séguin, à l'émission "Le sel de la semaine", diffusé à Radio-Canada. Cette photo est extraite du livre "Jack Kerouac Angelheaded hipster" de Steeve Turner, publié aux Éditions Viking, en 1996.

Texte exclusif de Pol Chantraine sur Jack Kerouac.

Un orphelin de sa langue maternelle

J'avais lu la plupart des livres de Jack Kerouac, lorsque la Société Radio Canada l'invita à son émission phare du "Sel de la semaine", laquelle était une véritable institution culturelle, puisque de mercredi en mercredi, Fernand Séguin y recevait des sommités des lettres, des arts, des sciences et de la politique tels, je vous les nomme en vrac: Henry Miller, Han Suyn, Gaston Deferre, Jean Rostand, Jacques Tati, Lawrence Durrell, Simone de Beauvoir, Michel Simon, Henri de Monfreid... et Jack Kerouac. Étant à l'époque chroniqueur de télévision au Photo-Journal, à moins que je ne fusse déjà au magazine Perspectives, et très proche de Gérard Chapdelaine, qui réalisait "Le Sel de la semaine", j'assistais en général aux cocktails de presse donnés en l'honneur des prestigieux invités au Salon Bleu du Ritz Carleton (c'était une tradition), ainsi qu'à la mise en onde des émissions.

Sauf que pour Jack Kerouac, il n'y eut pas de cocktail au Ritz Carleton. Je présume que ses préférences n'allaient pas à ce genre d'établissement. Dans l'après-midi de l'émission, il était à la Taverne Royale, rue Drummond, avec ce qu'il y avait d'intellectuels "beat" et de "hip" à Montréal. Je crois me souvenir que Pierrot Léger était là, ainsi que Denis Vanier, et bien d'autres, et que ça y allait ferme du côté de la bière, sinon de moins avouables substances qui se consommaient aux toilettes. J'y suis passé assez vite, pour voir cet écrivain que j'admirais depuis tant d'années et dont les photos que j'avais vues de lui dataient du temps où il jouait au football américain à l'université. J'avoue avoir été déçu: Jack Kerouac était plutôt empâté, les traits du visage engorgés dans une figure plutôt bouffie, et le regard déjà un peu affecté par l'alcool. Je crois me souvenir aussi que la conversation, à ce moment-là, se faisait en anglais, ce qui me paraissait d'ailleurs tout à fait naturel, Jack Kerouac étant considéré par les intellectuels américains comme l'un des plus grands virtuoses des mots. C'était lui, par exemple, qui, lorsque son ami Allen

Ginsberg lui avait fait lire son manuscrit jusque là intitulé "Howl", lui avait suggéré "howling", et de la même façon avait persuadé son autre ami William Burroughs de changer le titre de son livre "Nude Breakfast" en "Naked Lunch".

À l'émission Jack Kerouac était passablement éméché. Le scénographe, à qui l'on avait sans doute omis de dire que c'était un gars de palabre, mais autour d'une table de cuisine ou de taverne, l'avait assis sur une chaise causeuse avec Fernand Séguin, et tous deux mal à l'aise: lui en jeans, brodequins et chemise carreautée et l'animateur en complet cravate et souliers fins. Je crois, de plus, que Fernand Séguin n'avait pour ainsi dire pas fréquenté l'oeuvre de Kérouac et s'était basé sur les rapports des chercheurs pour préparer son interview. Son plan rigide, dont sa piètre connaissance de son sujet lui interdisait de s'éloigner, convenait peu à la personnalité éclatée de son invité. On sentit bientôt un certain antagonisme entre les deux hommes, Jack Kerouac ayant besoin de temps et de recul pour répondre aux questions, surtout en français et Fernand Séguin étant, au contraire, pressé par les minutes qui passaient. Ce qui fait que non seulement l'interview ne décolla jamais vraiment de terre et fut escamoté, mais encore, qu'il se déroula en grande partie en anglais et que Jack, se sentant presque agressé par Fernand, mais ayant néanmoins des choses d'une extrême importance à communiquer sur sa *francitude*, ne put terminer l'interview qu'en répétant "je vous aime, je vous aime, je vous aime" (du moins est-ce mon souvenir), paroles qu'il adressait, ai-je compris plus tard, non pas seulement à ses quelques amis d'un jour dans le public, mais à l'ensemble de l'auditoire, c'est-à-dire à tous les Canadiens-français.

Or, Fernand Séguin, peu renseigné sur le fossé philosophique qui sépare les beatniks et les hippies crut que c'était une profession d'adhésion au "peace and love" de ces derniers, alors que c'était un déchirant cri d'appartenance au peuple canadiens-français. Je n'ai su que plus tard, après avoir relu "On the Road with Mama" et quelques-uns des exégètes du grand écrivain qu'il n'avait jamais arrêté un instant de ressentir ses souches françaises, et qu'à l'instar d'Élias Canetti, dont les dictionnaires disent: "écrivain britannique d'expression allemande", l'on pourrait dire de lui: "écrivain canadien-français d'expression américaine"...

C'est le grand paradoxe de Jack Kerouac, accaparé par la "beat generation" et fondu dans le *melting pot* américain. Mais en lui vivaient deux êtres, et c'était très clair dans le peu de temps qu'il m'a donné à le voir: quand il parlait anglais, c'était un intellectuel accompli, raffiné sous ses dehors de hobo et de la veine des Jack London et Kenneth Patchen, et quand il parlait français, il donnait plutôt l'impression d'être un cultivateur du Bas-du-Fleuve, ou un tisserand de Lowell: la culture et le génie n'irradiaient pas de sa parole dans cette langue, faute qu'il ne l'ait plus beaucoup parlée après l'adolescence. Or, c'eût été dans celle-là et pour le peuple qu'il sentait sien dans son coeur qu'il aurait voulu briller. Mais la diaspora québécoise en Nouvelle-Angleterre n'a pu résister au rouleau-compresseur de l'assimilation. Il était déjà sur le versant de folklorisation de ses souches.

De là son douloureux dilemme. Et la fécondité de son oeuvre.

Re Chantre

Avis de décès:

- Laurette Kirouac Pelletier: (00921) est décédée le 9 juin dernier, au Centre Médical Umass, à l'âge de 77 ans, des suites d'une brève maladie. Elle a vécu toute sa vie à Gardner Mass, où elle était née le 7 avril 1921, d'Albert et Blanche (Hamel) Kirouac. Elle laisse dans le deuil son époux Russel G. Pelletier, ses deux fils, Russel et Kenneth, ses deux filles, Barbara et Nancy, ainsi que 9 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

- Laurette Kirouac Pelletier: (00921) died on June 9, at 77, in Umass Medical Centre, Worcester, after a brief illness. She was born April 7, 1921, in Gardner, daughter of Albert and Blanche (Hamel) Kirouac, and was a lifelong resident. She leaves her husband, Russel G. Pelletier, her two sons Russel and Kenneth, her two daughter Barbara and Nancy, nine grandchildren and two great grandchildren.

- Marie-Blanche Kérouac Moreau: (01988) est décédée le 12 août dernier, à l'âge de 94 ans, à l'Hôtel-Dieu de Montamgny. Elle était l'épouse de feu M. Joseph Moreau et demeurait à St-Eugène de L'Islet. Elle laisse dans le deuil son frère Gérard (feu Isabelle Théberge), ses belles-soeurs: Édith Poitras (feu Omer), Marguerite Pelletier (feu Adélard), Jeanne Coulombe (feu Paul-Émile Moreau), Clothilde St-Pierre (feu Lorenzo Moreau); ainsi que ses neveux et nièces, cousins et cousines.

- Marielle Pagé Kirouac: (00636) est décédée le 28 août dernier, à l'âge de 85 ans. Elle était l'épouse de feu Conrad Kirouac et demeurait à St-Lambert, depuis trois ans, et autrefois de la paroisse Ste-Odile, à Québec. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Claudette, Suzanne (André Vallière) et Richard; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, neveux et nièces, beaux-frères et belles-soeurs.

- Jeannine Kirouac: (02286) est décédée le 20 juin dernier, à l'âge de 69 ans. Elle était la fille de feu Alexandre Kirouac et de feu Blanche Laroche. Elle demeurait à Québec. Elle laisse dans le deuil, M. Alexandre Ernest Ranger et leurs filles Christine (Raymond Mireault), Linda (Yves Laverdière), Nancy (Grégory Lachance); ses cinq petits-enfants, son frère et ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Nos plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

Conseil d'administration 1998-1999

Président

Clément Kirouac(00800)
32, Place Balzac
Candiac, QC.
J5R 2A7
(514) 659-2398

Vice-président

Pierre Kirouac(00321)
3194, Berthelot
Trois-Rivières
G8Z 1N6
(819) 375-4175

Vice-président

Jean-Yves Kirouac(00664)
1845 Jean Picard # 4
Laval, QC.
H7T 2K4
(514) 682-9629

Secrétaire

François Kirouac(00715)
31, Laurentienne
St.-Étienne-de-Lauzon, QC.
G6J 1H8
(418) 831-4643

Trésorier

René Kirouac(02241)
3782, Chemin St.-Louis
Ste.-Foy, QC.
G1W 1T5
(418) 653-2772

Secrétaire de réunion

Céline Kirouac(01137)
Case postale 77
Warwick, QC.
J0A 1M0
(819) 358-2566

Conseillère

Hélène Kirouac(01154)
25, Méthot # 75
Warwick, QC.
J0A 1M0
(819) 358-6256

Conseillère

Marguerite Kirouac(01152)
724, Boul. Bois-Francs sud
Victoriaville, QC.
G6P 5W5
(819) 357-2141

Responsable de la revue

Marie Kirouac(00840)
1135, Gustave Langelier
Cap- Rouge, QC.
G1Y 2J6
(418) 654-1034

Nouvelle découverte sur l'Ancêtre

Ne manquez surtout pas la revue du mois de décembre

Il y aura publication de documents majeurs
concernant Alexandre de K/voach

N.B. :seul ceux qui auront renouvelé leur adhésion avant le 1^{er} décembre recevront la revue, faites le donc le plus rapidement possible.

Le bris de Kirouac



**Membre de la Fédération des familles
souches Québécoises inc.**

Courrier de deuxième classe permis no: **94676**

Publié par: **L'Association des familles Kirouac inc.**

Édité par: **La Fédération des familles-souches
Québécoises inc.**

Case Postale 6700, Sillery (Québec) G1T 2W2

Port de retour garanti.

Tirage: 300 copies.

ISSN 0833-1685

FONDATION: 20 NOVEMBRE 1978.

INCORPORATION: 26 FÉVRIER 1986.

www.genealogie.org/famille/kirouac/kirouac.htm

**Responsable du secrétariat
et du recrutement:**

**François Kirouac
31, Laurentienne
St-Étienne de Lauzon
(Québec) G6J 1H8
(418) 831-4643**

